

TP TMI : Titre Professionnel de Technicien(ne) de Maintenance Industrielle

Formation continue

Durée

65 jours

Que faire après la formation?

Poursuite d'études :

- Titre Pro TSMI (Technicien Supérieur en Maintenance Industrielle)
- BTS MSP (Maintenance des Systèmes de Production)
- BTS MSEF (Maintenance des Systèmes Énergétiques et Fluidiques)
- BTS MSAE (Maintenance des Systèmes Ascenseurs et Élévateurs)

Support

Fascicule, e-learning...

Type de certification

Évaluation de compétences

Coût

350 € HT/jour + 530 € HT forfait de certification

Domaines de formation

Robotique-Maintenance

RNCP

35191

Prérequis

Savoir lire et écrire le français.
Niveau débutant accepté.

Niveau de qualification : 4

En référence à la norme AFNOR, le technicien de maintenance industrielle réalise, durant le cycle de vie d'un équipement, toutes les actions destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il accomplit la fonction requise.

Objectifs

Ses activités visent trois grands objectifs :

- Maintenance corrective : dépanner l'équipement défaillant le plus rapidement possible. Pour cela, il pose un diagnostic, réalise la réparation par des actions appropriées, puis remet en service
- Maintenance préventive : mener un ensemble d'actions pour éviter l'apparition de pannes. Il réalise des rondes, des contrôles, des relevés, des nettoyages et des échanges en fonction de critères à caractère systématique ou conditionnel
- Maintenance améliorative : réaliser des modifications techniques ou organisationnelles pour augmenter la disponibilité des équipements.

Ponctuellement, le technicien participe à l'implantation de nouveaux équipements et aux travaux neufs.

Il rédige les principaux documents opérationnels de maintenance et rend compte à sa hiérarchie, qui définit ses actions au travers d'un planning et du plan de maintenance. Il forme le personnel d'exploitation.

Programme détaillé

RNCP35191BC01

Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel

- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits électriques et d'automatisme d'un équipement industriel.
- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits pneumatiques d'un équipement industriel.

Durée : 27 j

RNCP35191BC02

Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel

- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent d'un mécanisme d'un équipement industriel.
- Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits hydrauliques d'un équipement industriel.

Durée : 14 j

RNCP35191BC03

Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant

TP TMI : Titre Professionnel de Technicien(ne) de Maintenance Industrielle

Formation continue

- Diagnostiquer une défaillance sur un équipement industriel automatisé.

- Mettre en service un équipement industriel et former l'exploitant.

Durée : 9 j

RNCP35191BC04

Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

- Rédiger et renseigner les documents opérationnels de maintenance sur un logiciel informatique.

- Mettre en œuvre les opérations courantes de maintenance préventive d'équipements industriels.

- Proposer des actions d'amélioration continue sur un équipement industriel.

- Réaliser une amélioration technique sur un équipement industriel.

Durée : 8 j

Moyens pédagogiques

Systèmes mécaniques, automatisés, chaînes de conditionnement avec ou sans robot (médicament, savon, liquide...), lignes de production, logiciels de GMAO et de supervision, bancs de câblage individuel, bancs de réalisation individuel: électrotechnique, électronique de puissance, mécanique, pneumatique, hydraulique et automatique; PC individuel, mallettes didactiques: analyse d'huile, lignage laser, analyse vibratoire et thermographique

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr